

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-711040

200891

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

1696

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ASSIL

ANAL

Date de naissance :

01.06.1956

Adresse :

Lot ESSAFA lot 44 OULFA CASA

Tél. :

0661693366

Total des frais engagés

260+3308,80

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR TALEB EL HOUARI  
Spécialiste en endocrinologie  
maladies métaboliques  
N 48 étage de Zouia point chahdy  
Oulfa Casablanca - tél: 05 22 10 41 99

Date de consultation :

12/03/2024

Nom et prénom du malade :

Allal Ben Abdellah

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

PARIS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 28/03/2024

Signature de l'adhérent(e) :

ALLAL BEN ABDELLAH

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/03/2014		S	25000 dhs	INP : DR TALEB EL HADJ, Spécialiste en endocrinologie, Inhalles Mekabou 17age, rue 2, rond point chatea nica - Tel: 05 22 10 41 5

#### **- EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie KADIMA Rue me. Zoubir LACHOUR Casablanca Marrakech Tunisie	11/03/94	3 508,30

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

AUXILIAIRES MEDICAL IX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

#### Violet Adherent

la fourniture de tous

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODP.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
	T

#### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CARTE DE CREDIT

Dr. Fatima Ezzahra  
TALEB EL HOUDA



SPÉIALISTE EN ENDOCRINOLOGIE, DIABÉTOLOGIE,  
MALADIES MÉTABOLIQUES ET NUTRITION

- Diplômée de la Faculté de Médecine, Casablanca.
- Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca.
- Diplôme Universitaire d'Endocrinologie et Métabolismes de la transition Paris.

Pharmacie Zoubir  
Mme. KABRA MARIAM  
Lotissement Zouhir 1mn. 6  
Tél: 0522 10 41 59

الزهرا  
الهدى

ض. الفدد، داء السكري  
ذبحة

دار البيضاء.

مسنيهي الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء.

اض. الفدد والبيض اثناء النتقال الى

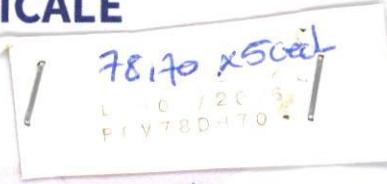
دبيوم بسوس، باريس.

مرحلة البلوغ، باريس.

6 118001 160495

Casablanca Le : 12/03/24

## ORDONNANCE MÉDICALE



Dr Amal Allal  
43f00x5

A) Janumet Solboong (cp)

1 - 0 - 1

apres  
rep

4mij

76,70 x 5



B) Glucophage (cp)

1 - 0 - 1

avant  
rep

4mij

11,10 x 5



3) Empagliflozin (SIN, 25mg) (cp)

Dr TALEB EL HOUDA F.Z

Spécialiste en endocrinologie diabétologie

maladies métaboliques

N°48, 1er étage, rue 2, Rond Point: chahdia,

Oulfa, Casablanca - Tél: 05 22 10 41 59

(cp)

Domat

4mij



05 22 10 41 59



elhouda.taleb@gmail.com



N°48, 1er étage, Rue 2, Rond Point  
Chahdia, Oulfa, Casablanca

4 Cardensiel

58.10x3

SJ Copl



3308.30

1 x 30g

Compte F.Z  
unilab Casablanca - pun. chahdy,  
tél: 05 22 10 41 59

Pharmacie Zoubir  
Mme MARIAM  
Lotissement EL HADJ 1851 Imm. 6  
Casablanca  
Tél: 03 22 934 190

~~Dr TALEB EL HOUDA F.Z.~~  
~~Spécialiste en endocrinologie diabétologie~~  
~~maladies métaboliques~~  
~~N° 48 1er étage, rue 2<sup>e</sup> bord point chahdy,~~  
~~ouilia, Casablanca - tél: 05 22 10 41 59~~

6 118001 00873  
Cardensiel® 5 mg  
Comprimés pelliculés sécables B/30  
PPV: 58.10 DH

(1)  
X3  
Ged